

## AFFAIRES COURANTES

### AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LE TREMBLEMENT DE TERRE AU PÉROU— L'ENVOI D'AIDE AUX SINISTRÉS

**M. James E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la Chambre est au courant de la tragique situation du gouvernement et de la population du Pérou, par suite des terribles tremblements de terre qui ont secoué ce pays il y a quelques jours. Depuis lors, le gouvernement canadien a examiné avec diligence les demandes d'aide de la part du gouvernement péruvien, pour savoir de quelle façon le Canada pourrait secourir le plus rapidement et le plus efficacement possible les victimes de ce qui sera sans doute l'une des plus grandes catastrophes du siècle.

Les députés se souviennent sans doute que le premier ministre a annoncé à la Chambre, il y a un jour ou deux, l'octroi immédiat d'un don en espèces de \$25,000 à la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour venir en aide au Pérou. Le premier ministre tient maintenant à faire savoir à la Chambre que le gouvernement a autorisé cet après-midi l'envoi immédiat au Pérou de six appareils des forces armées du Canada, pour le transport des secours dans les régions atteintes. Cinq de ces appareils sont des «Caribou», destinés aux opérations dans des conditions d'atterrissage et d'envol difficiles. Le sixième est un avion de transport Hercules, qui servira de serre-file et facilitera la navigation des «Caribou.» Ces appareils quitteront leurs bases canadiennes au cours de la soirée et seront mis à la disposition des autorités péruviennes dès leur arrivée au Pérou, au début de la semaine prochaine. Le gouvernement continue de chercher des moyens de venir en aide aux victimes des tremblements de terre.

Je tiens, monsieur l'Orateur, à remercier les députés d'avoir bien voulu me permettre de revenir à l'appel des motions pour faire cette déclaration au nom du premier ministre.

**L'hon. J. A. MacLean (Malpèque):** Monsieur l'Orateur, je félicite le gouvernement de chercher à exprimer, par des moyens pratiques, la sympathie des Canadiens aux habitants du Pérou, victimes de cette catastrophe. Je pense que le peuple canadien sera heureux d'apprendre qu'une partie de nos forces armées aériennes a été dépêchée sur les lieux pour apporter son aide.

• (5.00 p.m.)

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, les membres de mon parti sont heureux de cette déclaration. Je dois avouer que nous nous sommes sentis un peu gênés l'autre jour quand on a annoncé que seulement \$25,000 avaient été donnés. Cela semblait bien mesquin à côté de toutes ces souffrances au Pérou. Nous voyons maintenant qu'il s'agissait seulement d'une réponse immédiate. Alors que le gouvernement réalisait la gravité de la situation il se rendait compte aussi que les Canadiens voulaient faire l'impossible pour aider les malheureux Péruviens. Nous sommes de tout cœur avec eux, et nous accorderons tout notre appui au gouvernement s'il peut faire autre chose pour leur venir en aide.

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, je tiens à confirmer l'ordre des travaux de la semaine prochaine. Lundi sera réservé à l'opposition. Mardi, nous entamerons les délibérations par l'article 87 de l'ordre du jour, inscrit au nom du gouvernement, soit la 3<sup>e</sup> lecture du bill C-202 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Immédiatement après, nous compléterons le débat sur la motion portant 2<sup>e</sup> lecture et renvoi au comité du bill C-215 sur la loi électorale, n<sup>o</sup> 98 des ordres inscrits au nom du gouvernement, que nous espérons pouvoir terminer mercredi. Jeudi, en tout cas, nous aborderons l'étude du n<sup>o</sup> 6, bill C-4 visant à modifier la loi sur les corporations.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)